

L'ASSURANCE RETRAITE

Année 2025

SYNTHESE

	2025 (Md€)	Variation 2025 / 2024
Cotisations	20,8	+13,2 %
Prestations	15,3	-3,0 %
Provisions mathématiques	296,2	+5,1 %

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de la commercialisation du PER. Ainsi, en 2025, les cotisations (hors transferts) des PER représentent trois quarts (75 %) des cotisations de l'ensemble des contrats d'assurance retraite en progression de +17,8 % par rapport à 2024. L'année a été également marquée par une augmentation des transferts des contrats d'assurance retraite existants vers le PER. Le montant des transferts entrants (internes et externes) sur les PER en phase de constitution s'élève à 6,2 milliards d'euros pour l'année 2025, en hausse de +49,2 % par rapport à 2024. À la fin de l'année 2025, les PER représentent 38 % des provisions mathématiques des contrats d'assurance retraite (contre 33 % fin 2024).

Des cotisations en hausse pour les contrats de particuliers

Le montant des cotisations des contrats d'assurance retraite en 2025 s'établit à 20,8 milliards d'euros, en hausse de +13,2 %. Les cotisations des contrats de particuliers augmentent de +13,7 %, bénéficiant notamment du développement du PER individuel (+18,3 %) qui a compensé la baisse des cotisations des anciens contrats de particuliers (Perp, Madelin) qui ne sont plus commercialisés depuis le 1^{er} octobre 2020. Concernant les contrats d'entreprises, les cotisations des PER entreprises (Loi Pacte) sont en progression de +15,9 %, supplantant la baisse des cotisations des anciens PER entreprises (article 83 du CGI) (-10,8 %) (contrats qui ne sont plus commercialisés depuis le 1^{er} octobre 2020). Pour les autres contrats d'entreprises, les cotisations des contrats d'indemnités de fin de carrière sont en forte hausse (+81,5 %) tandis que celles des contrats à prestations définies (article 39 du CGI) et des contrats en sursalaire (article 82 du CGI) ont connu une baisse (respectivement -3,2 % et -28,8 %). L'ensemble des cotisations des contrats d'entreprises sont en hausse de +12,3 %. En 2025, les versements sur les supports unités de compte représentent 55 % de l'ensemble des cotisations des contrats d'assurance retraite (contre 41 % pour l'assurance vie hors contrats de retraite et contrats décès), soit 11,5 milliards d'euros, en hausse de +16,5 %.

Des prestations en baisse pour les contrats d'entreprises

Le montant des prestations versées au titre des contrats d'assurance retraite s'élève à 15,3 milliards d'euros pour l'année 2025 (-3,0 %). Ces prestations sont en baisse pour les contrats d'entreprises (-7,0 %) et en légère hausse pour les contrats de particuliers (+0,7 %). Pour l'ensemble des contrats d'assurance retraite, le montant total des rentes versées aux retraités est estimé à 7,2 milliards d'euros pour l'année 2025, soit un montant en diminution de -1,6 %.

Une croissance des provisions mathématiques impactée par la valorisation positive des unités de compte

Les provisions mathématiques atteignent 296,2 milliards d'euros fin 2025 en progression de +5,1 % par rapport à fin 2024. Cette hausse est plus importante pour les contrats de particuliers (+7,6 %) que pour les contrats d'entreprises (+2,6 %). Fin décembre 2025, les supports unités de compte représentent 29 % des provisions mathématiques des contrats d'assurance retraite (40 % pour les seuls contrats en phase de constitution), soit 86,9 milliards d'euros. En 2025, les provisions mathématiques en unités de compte ont été impactées à la hausse (+13,5 % par rapport à fin 2024) en raison d'une collecte nette positive en unités de compte (+9,4 milliards d'euros) et d'un effet positif de valorisation en lien avec la bonne tenue des marchés financiers.

Une faible part de l'assurance retraite dans les prestations de retraite en France

Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)¹, les régimes obligatoires de retraite (régimes de base et complémentaires) ont versé 400,3 milliards d'euros de prestations en 2024². Au cours de la même année, les organismes d'assurance (entreprises d'assurance, mutuelles et institutions de prévoyance) et les organismes gestionnaires de Perco ont versé 8,9 milliards d'euros de prestations³ au titre de la retraite, soit 2,2 % de l'ensemble des prestations versées en 2024 (après 2,3 % en 2023 et 2022).

¹ [Données open data relative à la retraite supplémentaire facultative et l'épargne retraite](#) (mise à jour en avril 2026).

² Dernières données disponibles à date.

³ Prestations versées des contrats en cours de liquidation (hors contrats d'indemnités de fin de carrière).

CHIFFRES CLES

Cotisations

(millions d'euros)	2024	2025	Evol. 25/24
Ensemble	18 346	20 772	+13,2 %
Entreprises	6 139	6 893	+12,3 %
PER entreprises (Loi Pacte)	2 692	3 121	+15,9 %
PER entreprises (art. 83 du CGI)	1 190	1 061	-10,8 %
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	1 316	1 273	-3,2 %
Contrats d'indemnités de fin de carrière	696	1 264	+81,5 %
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	245	174	-28,8 %
Particuliers	12 207	13 879	+13,7 %
PER individuels (Loi Pacte)	10 496	12 414	+18,3 %
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	603	435	-28,0 %
Contrats de retraite « Madelin agricole »	81	73	-10,0 %
Perp	684	627	-8,3 %
Autres contrats de particuliers	341	329	-3,6 %
Ensemble	18 346	20 772	+13,2%
Ensemble PER (Loi Pacte)	13 188	15 535	+17,8%
Autres contrats d'assurance retraite	5 158	5 237	+1,5%
Ensemble	18 346	20 772	+13,2%
Supports unités de compte	9 860	11 487	+16,5%
Supports euros	8 486	9 285	+9,4%

Prestations

(millions d'euros)	2024	2025	Evol. 25/24
Ensemble	15 754	15 283	-3,0 %
Entreprises	7 526	6 999	-7,0 %
PER entreprises (Loi Pacte)	515	811	+57,6 %
PER entreprises (art. 83 du CGI)	3 354	2 929	-12,7 %
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	2 152	1 861	-13,5 %
Contrats d'indemnités de fin de carrière	1 234	1 117	-9,5 %
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	271	280	+3,2 %
Particuliers	8 228	8 284	+0,7 %
PER individuels (Loi Pacte)	2 837	3 463	+22,1 %
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	2 539	2 062	-18,8 %
Contrats de retraite « Madelin agricole »	165	160	-3,0 %
Perp	1 267	1 213	-4,3 %
Autres contrats de particuliers	1 420	1 387	-2,3 %

Prestations

(millions d'euros)	2024	2025	Evol. 25/24
Ensemble	15 754	15 283	-3,0 %
Ensemble PER (Loi Pacte)	3 352	4 274	+27,5 %
Autres contrats d'assurance retraite	12 402	11 009	-11,2 %
Ensemble	15 754	15 283	-3,0 %
Supports unités de compte	2 346	2 047	-12,7 %
Supports euros	13 408	13 236	-1,3 %
Ensemble	15 754	15 283	-3,0 %
Versements périodiques de rentes*	7 341	7 225	-1,6 %
Autres prestations	8 413	8 058	-4,2 %

* Y compris versements forfaitaires uniques.

Provisions mathématiques

(millions d'euros)	2024	2025	Evol. 25/24
Ensemble	281 720	296 172	+5,1 %
Entreprises	138 159	141 699	+2,6 %
PER entreprises (Loi Pacte)	22 849	27 625	+20,9 %
PER entreprises (art. 83 du CGI)	61 083	59 304	-2,9 %
Contrats à prestations définies (art. 39 du CGI)	32 026	32 204	+0,6 %
Contrats d'indemnités de fin de carrière	18 528	18 984	+2,5 %
Contrats en sursalaire (art. 82 du CGI)	3 672	3 583	-2,4 %
Particuliers	143 561	154 473	+7,6 %
PER individuels (Loi Pacte)	70 731	85 954	+21,5 %
Contrats de retraite « Madelin TNSNA »	28 899	26 171	-9,4 %
Contrats de retraite « Madelin agricole »	3 121	3 036	-2,7 %
Perp	17 006	16 721	-1,7 %
Autres contrats de particuliers	23 805	22 591	-5,1 %
Ensemble	281 720	296 172	+5,1 %
Ensemble PER (Loi Pacte)	93 580	113 579	+21,4 %
Autres contrats d'assurance retraite	188 140	182 593	-2,9 %
Ensemble	281 720	296 172	+5,1 %
Phase de constitution	199 763	215 718	+8,0 %
Supports unités de compte	76 546	86 855	+13,5 %
Supports euros	123 217	128 863	+4,6 %
Phase de liquidation	81 958	80 454	-1,8 %
Supports unités de compte	néant	néant	(-)
Supports euros	81 958	80 454	-1,8 %



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.